

culture & recherche

Mission de la recherche et de la technologie - 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01 - Tél. : 40 15 80 45

Supplément à la Lettre d'information n° 402

56

Janvier 1996 - n°

Ministère

Culture

Direction de
l'administration
générale

s o m m a i r e

POLITIQUE DE LA RECHERCHE 2

- Réunion du Conseil ministériel de la recherche
- Commission nationale de l'Inventaire général
- Programme européen Leonardo
- Programme de recherche « Arts, lettres, sciences sociales et humaines et multimédia »
- Programme pluridisciplinaire CNRS-sciences et techniques : histoire et philosophie

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE 4

- Archéologie : appel d'offres de recherche
- Fouille archéologique à Douchapt (Dordogne)
- Programme de recherche 1996 en arts plastiques
- Imagina 96
- Le ministère sur le réseau Internet
- Artistes et industriels

ENJEUX 6

- L'injonction technologique *par Dominique Lecourt*
- Parthenay, ville numérisée *par Alain d'Iribarne*

**La sidérurgie chez les
Sénons : les ateliers
celtiques et gallo-
romains des Clérimois
(Yonne).**

Par *Christophe Dunikowski et Sandra Cabboi*, Documents d'archéologie française n° 51, série Archéologie préventive, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1995, 188 p., ill. Prix de lancement jusqu'au 30/04/95 : 215 F. Prix de vente ensuite : 245 F. ISBN 2 7351 0613 6 ISSN 1255-2127



Découverts lors de la construction de l'autoroute A5, le site paléométallurgique des Clérimois a livré les vestiges d'une dizaine d'ateliers qui ont produit du fer du IV^e s. av. J.-C. au V^e siècle de notre ère. Les résultats publiés sont multiples dont les données constituent d'ores et déjà une référence pour la recherche sur la métallurgie antique.

**A l'approche du musée,
la médiation culturelle.**

Elisabeth Caillet, avec la collaboration d'Evelyne Lehalle, Presses universitaires de Lyon, coll. Muséologies, 1995, 306 p. 165 F. Ce livre tente de dresser un panorama des questions et actions liées à l'accueil des publics dans les musées. Il présente ce qu'est la médiation culturelle, en cours de devenir un savoir, une pratique, un champ de recherche se rapportant à l'ensemble des dispositifs d'accueil et de formation des publics des musées.

**Les affaires culturelles
au temps de Jacques
Duhamel, 1971-1973.**

La Documentation française, Paris, 1995, 140 F. Actes des journées d'études des 7 et 8 décembre 1993 préparées sous la direction de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli et organisées par le Comité d'histoire du ministère de la culture.

**Circular - Recherche et
Documentation sur les
politiques culturelles.**

N° 1 nouvelle série, 4^e trimestre 1995. Nouvelle formule de la lettre du réseau Circle. Bilingue français - anglais. Edité par la Fondation Boekman (Pays-Bas) et le Département des études et de la prospective. Diffusion : DEP 2, rue Jean Lantier 75001 Paris. Tél. : 40 15 79 17.

**Conseil ministériel
de la recherche**

Plusieurs points s'offrent à l'examen du Conseil ministériel de la recherche du 17 janvier 1996 : la programmation des activités de recherche 1996 ; les premiers résultats de l'évaluation de la recherche archéologique ; les recherches en architecture et le mode d'organisation du bureau de la recherche architecturale ; les modalités de tutelle conjointe de la Cité des sciences et de l'industrie par les ministères chargés de la recherche et de la culture ; le bilan pour 1995 des collaborations avec le CNRS.

Contact : mission de la recherche et de la technologie 3, rue de Valois 75001 Paris. Tél. : 40 15 80 45.

**Commission
nationale de
l'Inventaire général**

Le ministre de la culture a installé le 21 novembre 1995 la nouvelle Commission nationale de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France*. Présidée par délégation du ministre par Bruno Foucart, professeur d'histoire de l'art à Paris IV, elle est chargée d'émettre des avis et de formuler des propositions sur l'organisation des travaux de recensement et d'étude menés par l'Inventaire général, d'examiner les objectifs généraux des recherches, d'induire les évolutions de la méthodologie et de veiller à la diffusion des résultats. A la demande du ministre, cette commission devrait notamment orienter ses travaux vers le thème de l'architecture contemporaine, en liaison avec l'arrivée à la direction du patrimoine des services chargés de l'architecture, et aussi poursuivre l'adaptation de l'Inventaire général aux nouvelles technologies de l'information. Elle devra enfin réfléchir aux modalités de coopération avec les collectivités territoriales, premier partenaire de l'État dans ce secteur.

* Voir la liste des membres de cette nouvelle commission nommés par arrêté du 3 juillet 1995 paru au J.O. du 7 juillet 1995.

Contact : Lionel Fortin, sous-direction de l'inventaire général. Tél. : 40 15 76 56.

**Programme
européen Leonardo**

La direction générale XXII - Education, Formation, Jeunesse de la Commission européenne a lancé en 1995 le programme Leonardo. Ce programme qui se poursuivra jusqu'en 1999 met en œuvre une politique de formation professionnelle pour compléter et appuyer la politique des États-membres de l'Union européenne en rassemblant les programmes précédents Petra, Lingua, Comete, Euro-technet et Force. Son budget était en 1995 de 140 Mécus. Il permet trois types d'action :

- des enquêtes et analyses ; finançables de 50 à 100 % par l'UE ;
- des projets pilotes d'une durée maximale de 3 ans mettant en œuvre de nouveaux contenus et de nouvelles méthodes de formation, permettant d'anticiper les besoins de formation et le transfert de produits dans les autres États (100 000 écus maximum par projet et par an) ;
- des échanges européens entre universités, entreprises, université/entreprise etc, pour une durée de quelques semaines à 12 mois (de 700 à 5000 écus par personne et par mois).

Ce programme fonctionne par appel d'offres. Après celui lancé en 1995, le prochain sera lancé en 1996 (voir le *Journal officiel de la Communauté européenne* en janvier 1996)

Trois documents, un vade-mecum, un guide pour les promoteurs de projets, des formulaires de candidatures avec les programmes de placements et d'échanges, sont disponibles auprès du bureau d'assistance technique Leonardo Da Vinci, département d'information. 9, avenue de l'Astronomie - B - 1030 Bruxelles. Tél. : (32 - 2) 227 01 00. Fax : (32-2) 227 01 01.

▼ **Programme de recherche « Arts, lettres, sciences humaines, sciences sociales et multimédia »**

Le département sciences sociales et humaines du secrétariat d'État à la recherche a lancé un appel d'offres (clos à ce jour) pour développer des recherches sur les méthodes et les contenus du nouveau support qu'est le CD-ROM. Trois priorités scientifiques sont accordées à ce programme :

– Réaliser des produits multimédias ayant un réel contenu de recherche, quant au domaine de savoir visé et à celui des stratégies sémantiques projetées ; c'est-à-dire qu'ils doivent présenter une démarche théorique affirmée et non une empirique compilation de données, comme c'est trop souvent le cas jusqu'ici. Ainsi par exemple l'on attend d'un projet qui voudrait traiter de cartographie qu'il engage une recherche sur l'apport du multimédia pour la cartographie dynamique et non qu'il s'en tienne à une présentation de cartes en couleur.

– Mesurer l'impact des techniques multimédia sur la démarche des chercheurs. Il s'agit de déterminer l'apport et l'impact de ces nouvelles techniques sur l'évolution de la recherche dans un domaine ; facilitent-elles ou gênent-elles par exemple l'acquisition des connaissances ?

– Inclure la diffusion dans le projet de recherche proposé.

Il devrait ressortir d'un tel programme des projets de maquettes offrant à la fois contenu d'un produit et réflexion critique sur ce produit, et mobilisant des équipes universitaires et scientifiques ayant déjà une pratique du multimédia en association avec des spécialistes du traitement visuel de l'information. Au-delà des projets qui seront retenus, cette action incitative permettra d'aider à structurer le champ de recherche ouvert en matière de diffusion scientifique et technique par les technologies électroniques.

Contact : Michèle Guillemot, secrétariat d'État à la recherche, DPST6 - 21, rue Descartes 75231 Paris cedex 05. Tél. : 46 34 37 82.

▼ **Programme pluridisciplinaire CNRS-sciences et techniques : histoire et philosophie**

La direction scientifique du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS met en place un programme pluridisciplinaire intitulé « Sciences et techniques : histoire et philosophie » pour susciter des recherches sur l'époque contemporaine (fin du XIX^e et XX^e siècle), notamment sur les thèmes suivants, non exhaustifs :

- questions historiques et interrogations philosophiques spécifiques de la période concernée ;
- histoire des instruments scientifiques et techniques ;
- histoire des institutions scientifiques et techniques ;
- constitution d'archives orales ;
- histoire des nouvelles filières techniques.

Pour connaître les détails scientifiques et administratifs de constitution des dossiers, s'adresser à Girolamo Ramunni - Programme sciences et techniques - CHST - MRASH : 14, avenue Berthelot 69363 Lyon cedex 07. Tél. : 72 72 65 44. Fax : 72 80 00 08. Date limite d'envoi des dossiers : 31 janvier 1996.

▼ **La recherche publique en 1993**

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche diffuse un bulletin de 4 pages présentant les principaux résultats des statistiques sur la recherche publique en 1993.

Sous-direction des synthèses et de la prospective de la recherche civile. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Direction générale de la recherche et de la technologie. 1, rue Descartes 75005 Paris. Tél. : 46 34 31 39 ou 46 34 35 28.

Actes du symposium international d'acoustique musicale de Dourdan (2-6 juillet 1995)

organisé avec l'aide du ministère de la culture, du CNRS, d'EDF, de la Société française d'acoustique et de l'Ircam.

Contact : Xavier Boutillon, Laboratoire d'acoustique musicale, université Paris VI - tour 66, 4 place Jussieu 75005 Paris. Tél. : 44 27 71 52.

Aux sources de l'ethnologie française. L'académie celtique.

Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1995, 90 F.

La Revue de l'art
n° 109, CNRS Editions, 1995.

Les peintures du Bouddhisme tibétain du musée national des Arts asiatiques-Guimet

Editions de la Réunion des musées nationaux, Paris, 1995, 522 p., ill., 520 F. Distribution Seuil. ISBN 2-7118-3037-3

Introduction au multimédia. Technologies et marché. De Claudine Schmuck, AFNOR, Paris, 1995.

Cartographie culturelle 1995 de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur établie par la DRAC PACA 23, bd du Roi René 13617 Aix-en-Provence. Tél. : 04 42 19 00.

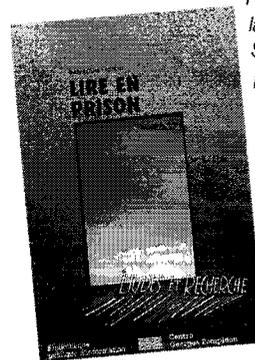
Histoires de lire. Lecture et parcours biographique.

Par Michel Péroni, deuxième édition augmentée d'une préface de Martine Poulain, Bibliothèque publique d'information, coll. Etudes et recherche, Paris, 1995, 120 F.

Lire en prison, une étude sociologique

Par Jean-Louis Fabiani, avec la participation de Fabienne Soldini, Bibliothèque publique d'information, coll. Etudes et recherche, Paris, 1995, 150 F.

Cet ouvrage rend compte d'une enquête menée sur la lecture en milieu carcéral à la demande des ministères de la culture (direction du livre et de la lecture) et de la justice.



Archéologie : appel d'offres de recherche

La sous-direction de l'archéologie du ministère de la culture lance un appel d'offres concernant l'étude archéologique de la grotte Chauvet - Pont d'Arc à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche). La conduite et la réalisation de cette étude s'adressent aux chercheurs de toute appartenance. Un appel à candidatures est lancé préalablement à la demande de constitution du dossier de réponse à l'appel d'offres. Cette candidature doit être déposée **avant le 25 janvier 1996** à la sous-direction de l'archéologie. Un jury de membres du Conseil national de la recherche archéologique auxquels pourront se joindre des experts examinera les candidatures. Les candidats retenus seront admis à concourir à l'appel d'offres restreint et devront déposer les dossiers scientifiques avant le mercredi 20 mars 1996.

Pour se procurer les textes présentant les conditions administratives générales et le texte d'appel d'offres précisant le contenu scientifique et l'organisation de la recherche, s'adresser à la sous-direction de l'archéologie - 4, rue d'Aboukir 75002 Paris.
Tél. : 40 15 77 43, ou secrétariat : 40 15 77 29.
Télécopie : 40 15 77 00.

Fouille archéologique à Douchapt (Dordogne)

Les traces de deux bâtiments de taille imposante viennent d'être découvertes en Dordogne, près de Ribérac, sur les rives de la Dronne. Le site a fait l'objet de fouilles préventives, financées par le Syndicat communal des Hauts de Dronne et le ministère de la culture (sous-direction de l'archéologie), avant la réalisation d'aménagements touristiques. Le site de Beauclair, sur la commune de Douchapt, avait déjà été repéré par le service régional de l'archéologie en 1990 lors de l'aménagement d'une retenue d'eau artificielle en bordure de rivière.

Le décapage d'une surface d'environ 5 000 m² sur la terrasse voisine a mis au jour les fondations de deux grands bâtiments, l'un de 18 x 65 m, l'autre de 20 x 50 m, le plus petit regroupant le plus grand habitat. L'ossature des charpentes, à l'échelle du gigantisme de ces réalisations, comportait des poteaux pouvant atteindre un mètre de diamètre. Le matériel

provenant du remplissage des fosses de calage a permis d'attribuer le site à la culture arténacienne (vers 2000 avant J.-C.), à l'aube de l'apparition des premiers métaux dans l'ouest de la France.

L'existence de telles structures à la fin du Néolithique était insoupçonnée il y a encore peu de temps. Le seul bâtiment fouillé présentant une architecture comparable se trouve à Antran, dans la Vienne, et a été récemment daté de cette période par le C¹⁴.

Il s'agit d'une découverte majeure qui permettra d'aborder les sociétés du Néolithique final régional sous un aspect nouveau, autrement qu'à travers leurs enceintes fortifiées ou leurs rites funéraires.

Programmes de recherche 1996 en arts plastiques

A la suite des travaux engagés les années précédentes, voici les axes de recherche privilégiés en 1996 qui devraient faire l'objet d'appel d'offres de la part de la délégation aux arts plastiques :

La restauration

– analyse et comparaison des conditions de conservation des œuvres d'art contemporain au sein des institutions françaises (FRAC, musées d'art contemporain) en vue de l'élaboration d'une « charte de la restauration préventive » ;
– enquête sur le vandalisme envers les œuvres d'art contemporain et propositions de mesures à prendre.

La critique d'art.

Qui est aujourd'hui critique d'art en France ? Statut, réalités, structures matérielles, économiques notamment de cette activité ; typologie des discours critiques ; éclairage comparatif de la situation dans d'autres pays.

Art contemporain et culture scientifique.

La science a-t-elle déserté l'imaginaire artistique ? Quelles sont les représentations que s'en font les artistes et comment celles-ci s'articulent-elles avec leur pensée et leurs œuvres ? Question connexe à cette enquête : celle d'un enseignement scientifique à destination des étudiants en art.

La transdisciplinarité dans les arts électroniques : il s'agit de comprendre ce que recouvrent les notions avancées d'hybridation, de transdisciplinarité, d'interconnexion, utilisées en matière d'activités artistiques utilisant les nouvelles technologies.

- Les contenus au plan artistique, philosophique, épistémologique... intuitions, enjeux, objectifs...
- Les disciplines convergentes concernées et les nouveaux modes d'expression émergents
- Les conditions techniques d'hybridation (comptabilité, langage numérique, dispositifs interactifs...)
- Les lieux expérimentaux où s'élaborent ces corrélations, modes de liaison et d'organisation.

Pour obtenir les textes complets d'appels d'offres et les conditions de participation, s'adresser à Diane de Ravel, délégation aux arts plastiques : 27, avenue de l'Opéra 75001 Paris. Tél. : 40 15 75 25.

Imagina 96

Imagina, rencontre dédiée à la recherche, la création et le développement industriel de l'image de synthèse et des effets spéciaux, se tient du 21 au 23 février 1996 à Monaco. Ateliers, tables rondes, rencontres ; parmi celles-ci, citons-en trois qui se tiendront le jeudi 22 février.

● **Arts en réseaux**, organisée en collaboration avec la mission de la recherche et de la technologie. Les infortunes permettent d'envisager des politiques audacieuses de valorisation du patrimoine artistique, de protection de la diversité culturelle et de promotion du multilinguisme. Par ailleurs, le développement de la création multimédia passera de plus en plus par une diffusion appropriée sur des réseaux comme Internet. En effet, loin de n'être que des « tuyaux », ces réseaux constituent de véritables « lieux » virtuels pour l'art, la culture et la création, et ce d'autant plus qu'ils seront hybridés aux lieux réels qui se mettent en place dans le monde. Présidée par Jean-Pierre Dalbéra, chef de la mission de la recherche et de la technologie, cette rencontre réunira Jack Ralite (Métafort d'Aubervilliers), Pierre Bongiovanni (CICV de Montbéliard), Pierre Lafitte (Groupe multimédia de la Commission des affaires culturelles du Sé-

Le ministère sur le réseau Internet

Trois nouvelles applications ont vu le jour sur le serveur du ministère de la culture :

- A l'occasion des célébrations des fêtes de fin d'année, s'exposent sur le Web les **Traditions de Noël en France et au Canada**, parcours réalisé sur et au moyen d'Internet par une équipe franco-canadienne de spécialistes. La variété et la richesse des coutumes et des traditions de Noël sont décrites dans un itinéraire illustré de très nombreux documents iconographiques des musées français (Arts et Traditions populaires de Paris, Chaumont, Strasbourg, Musée comtois...) et canadiens (Musée de la civilisation du Québec et Provincial Museum of Alberta).

<http://www.culture.fr/culture/noel/franc/noel.htm>

L'exposition, disponible en français et en anglais, est présentée sur un site miroir au Canada :

<http://www.chin.gc.ca/christmas/noel.htm>

- L'**Itinéraire de l'émail champlévé en Limousin**, chemine d'églises en musées (Musée municipal de l'Évêché de Limoges et musées d'Ussel) et invite à découvrir les trésors de l'orfèvrerie médiévale.

<http://www.culture.fr/emolimo/>

- Jean-Michel Jarre invite les créateurs à « prendre le maquis virtuel » et donne l'exemple en présentant une réalisation multimédia « **Un espace pour la tolérance** ». Elle est directement issue du « Concert pour la tolérance » qui s'est déroulé le 14 juillet dernier devant la Tour Eiffel, à l'initiative de l'Unesco et avec, notamment, le soutien du ministère de la culture.

<http://www.culture.fr/jarre/tecjarre.htm>

Adresse du serveur de la culture :

<http://www.culture.fr>



Sur cette première de couverture du *Journal illustré* du 1^{er} janvier 1878, ce n'est pas encore le Père Noël qui dépose les cadeaux dans les souliers, mais le petit Enfant Jésus. 1878, Musée national des arts et traditions populaires.

Image traditionnelle de saint Nicolas chevauchant son âne chargé de jouets. Gravure. Musée national des arts et traditions populaires.

Photos : MNATP.



nat), Pascal Vuylsteker (INA Médiaport), R. Frans de Bruïne (DG XIII, Union européenne), Margarita Abrunhosa (DG X, Union européenne), René Berger (Fondation Jacques-Edouard Berger et Internet).

- **Internet Nord-Sud**, organisée en collaboration avec *Le Monde diplomatique*. Comment orienter le développement d'Internet dans le sens d'une plus grande

coopération intellectuelle et scientifique entre les pays du Nord et du Sud ?

- **Inforoutes et propriété intellectuelle.**

Inforations générales sur Imagina : OCM Monaco.
Tél. : 93 15 93 94. Fax : 93 15 93 95.

- Citons également la rencontre **IMARA'96** consacrée à l'image animée et à la représentation architecturale, le 21

février, organisée par l'Ecole d'architecture de Paris-Conflans (laboratoire de recherche EVCAU), avec la participation de l'Institut national de l'audiovisuel et le soutien de la direction de l'architecture et de l'urbanisme.

Contact : Annie Lustac, Imara'96, Ecole d'architecture de Paris-Conflans : 11, rue du Séminaire de Conflans 94220 Charenton-le-Pont. Tél. : 43 53 60 71. Fax : 43 53 60 76.

L'Injonction technologique

par Dominique Lecourt *

Nous publions ici avec son aimable autorisation un texte de Dominique Lecourt paru en éditorial de la revue *L'Aventure humaine*, éditée par l'Association Diderot, n° 3-4, 1995. La publication de ce numéro consacré au thème « Art et nouvelles technologies » a fait l'objet d'un soutien de la mission de la recherche et de la technologie.

Depuis plus de dix ans se tient un discours d'exhortation visant à faire reconnaître la nécessité, l'urgence même, d'établir des liens nouveaux entre arts et technologies. Ce discours vire à l'injonction. Dans ses versions les plus élaborées, il s'adosse à des considérations épistémologiques sur le « changement de paradigme » qui affecterait les sciences contemporaines. Il s'enfle alors : nous assisterions à une véritable « mutation anthropologique », que certains n'hésitent pas à comparer à celle du néolithique. Il s'agirait en cette affaire de la survie même de l'humanité, laquelle ne saurait sans la respiration de l'art habiter ce monde nouveau.

De ces vues générales se déduit volontiers, à destination des pouvoirs publics et – plus discrètement – du monde des entreprises, la demande de mesures pratiques, institutionnelles, pédagogiques et financières, lesquelles ont déjà fait l'objet d'initiatives multiples et de nombreuses réalisations expérimentales – quoique sur une échelle que leurs promoteurs estiment toujours trop modeste.

Les présupposés de ce discours méritent d'être interrogés.

Le premier concerne les liens supposés d'essence entre arts et techniques. Une référence au double sens du vocable latin « *ars* » ne suffit évidemment pas à régler la question ; pas davantage les jeux de mots qu'on s'autorise souvent sur le terme, d'ascendance théologico-politique, de « création ». La notion d'art mérite avant toute

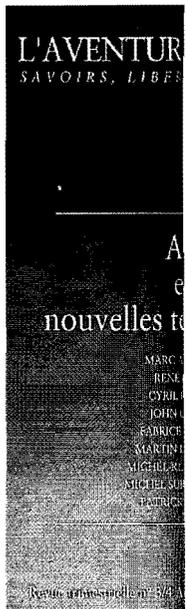
autre considération d'être élucidée, et avec elle la notion « d'œuvre d'art ». Ne vise-t-elle pas, en définitive, un trait *permanent* spécifique de la condition humaine – qui fait par exemple que l'idée d'un art animal nous paraîtrait incongrue ? Ne s'agit-il pas toujours d'inscrire dans une matière donnée un signe adressé à ses semblables de ce que l'être humain ne se satisfait jamais de sa condition – celle d'un être qui se sait mortel, qui s'interroge sur son identité et qui ne cesse de buter dans ses rapports aux autres sur les limites de son langage ?

Les techniques inscrivent certes aussi dans la matière un sens humain, et les objets techniques contribuent d'une façon décisive à réinventer sans cesse des manières d'être des êtres humains. Mais entre objet technique et œuvre d'art un abîme se trouve toujours déjà creusé : celui qui sépare une visée de maîtrise du monde et l'ambition de signifier ce qui de ce monde toujours excède cette maîtrise même.

Que la puissance des procédés de maîtrise s'accroisse et que notre monde s'en trouve bouleversé ne va évidemment pas sans conséquences sur ce qui constitue « l'objet de l'art » – le sens énigmatique du monde humain – et sur les moyens de s'y prendre avec lui. Mais, qu'on le veuille ou non, c'est la visée qui commande. Que cette visée soit celle d'un individu singulier ou d'un être collectif importe peu, sauf à se cramponner à une vue romantique de « l'artiste » comme âme tourmentée, pour en exalter ou dénigrer le génie. Dans quelle mesure donc les « nouvelles technologies » peuvent-elles avoir un impact sur l'art ? Cela tiendrait-il à ce qu'elles ont cessé d'être de simples outils pour créer un véritable milieu, ainsi qu'on l'affirme ? Mais les historiens des techniques nous ont appris que les techniques ont toujours fait système et créé des milieux qui font lien entre les êtres humains. Qu'est-ce qui fait donc la nouveauté du milieu en question, que l'art ne saurait ignorer ? Il faut s'entendre sur ce que « nouveau » veut dire.

Le deuxième présupposé de ce discours tient précisément à une conception, assez largement partagée, des technologies que l'on qualifie de « nouvelles ». Malgré des divergences de détail, on s'accorde à désigner ainsi celles qui sont bâties sur les théories de l'information et utilisent l'ordinateur. On accorde une place particulière aux images de synthèse ou virtuelles ; on souligne que la numérisation constitue le trait le plus décisif de la révolution en marche. Il s'agirait de programmes purement symboliques qui mettraient pratiquement en déroute la conception traditionnelle de la « représentation » dans son rapport au réel : désormais, point de réel premier, mais un réel produit à partir de purs algorithmes.

On voit mal, pour commencer, en quoi une telle analyse pourrait, par exemple, s'appliquer à la musique. Mais, puisqu'il s'agit essentiellement des arts plastiques, comment ne pas s'interroger sur la conception qu'un tel discours véhicule implicitement de ces arts : une concep-



tion philosophique de la *mimésis* qui certes constitua longtemps le « discours officiel » des artistes, mais dont le caractère illusoire n'a pas attendu les nouvelles technologies pour être dénoncé par les critiques, les historiens et les philosophes. Ce qui caractérise les nouvelles technologies ne tient-il pas bien plutôt à ce qu'elles permettent de soumettre partiellement à l'emprise du calcul certains traits de la condition humaine qui lui échappaient jusque là : langage et perception visuelle ? Il ne s'agit donc pas de savoir en quoi ces technologies feraient subir à l'être humain une « mutation », qu'il incomberait en somme aux arts d'accompagner, mais, plus modestement, de voir en quoi ces techniques s'avèrent susceptibles de donner matière et moyen à la visée artistique.

Le troisième présupposé apparaît étroitement solidaire des précédents. Le discours d'injonction tient pour consommée l'union de la technique et de la science. Il fait un usage qu'on peut juger intempérant du néologisme de « techno-science ». Le mauvais contrôle philosophique de cette notion hypothèque la cohérence du raisonnement. Par « techno-science », on veut dire que l'essence de la science contemporaine se révèle avoir toujours été, longtemps cachée, celle qui animait son expansion depuis les origines : la technique. Mais, comme le dit Heidegger en une formule célèbre : « l'essence de la technique », elle-même, n'est « rien de technique ». Cette essence est de provenance métaphysique : une certaine disposition de « l'étant » comme soumis à la maîtrise de la pensée calculante, sur le fond d'un « oubli » déterminé de la question de l'Être.

Si tel est le cas, on ne voit justement pas en quoi les nouvelles technologies seraient « nouvelles », et surtout en quoi elles pourraient le moins du monde avoir accès au monde de l'art. On devrait plutôt, en toute cohérence, affirmer qu'elles achèvent de s'en éloigner !

Mais la notion de techno-science permet-elle de penser l'inventivité technicienne ? Permet-elle de rendre compte de l'allure propre de la pensée scientifique contemporaine ?

Quatrième présupposé : la science contemporaine se détacherait de son passé par l'invention d'un nouveau « paradigme ». De là que les nouvelles technologies porteraient en elles-mêmes la promesse ou la charge d'une rupture avec la dite techno-science. On invoque le plus souvent pêle-mêle, la mécanique quantique, la théorie des structures dissipatives, la théorie dite du « chaos »... Mais peut-on ainsi accepter comme un dogme la notion de paradigme ? Inventée par Thomas Kuhn il y a plus d'un quart de siècle, cette notion nébuleuse a subi depuis lors suffisamment de critiques de la part des épistémologues et des historiens des sciences pour qu'on ne l'utilise qu'avec précaution. De ces critiques, n'en retenir qu'une : elle impose une idée de la « révolution » scientifique qui transpose dans une sociologie conven-

tionnaliste un modèle emprunté sans examen à la psychologie de la forme, laquelle ne suscite paradoxalement plus guère d'intérêt chez les psychologues qu'invoquent les promoteurs du présent discours...

Les sciences contemporaines n'auraient-elles pour autant rien à dire aux artistes ? Ce n'est certes pas le cas, mais leur pouvoir de suggestion tient sans doute moins à des « modèles » qui pourraient stimuler leur imagination, qu'à la critique très radicale que les sciences physiques ont pu mener de l'identification du « réel » à l'observable, à la dérouté donc des prétendues « évidences sensibles » dont la philosophie avait transporté la notion à partir de son interprétation de la mécanique dans les autres formes de pensée, dont l'art. La notion de « champ » joue ici un rôle essentiel : le réel n'apparaît plus comme offert à l'inspection d'un regard attentif mais comme un ensemble de possibles, à solliciter expérimentalement.

Deux mots viennent ainsi sous la plume : ceux de « modèle » et d'« expérimentation ». Nœuds de confusions qu'il faudrait éclairer. Contrairement à ce que prétendent les épistémologues qui combinent l'empirisme au formalisme par le biais d'une théorie de l'abstraction comme « extraction », la pensée scientifique inventive ne procède pas par « modélisation ». Elle n'utilise les modèles que dans l'après-coup de ses conceptualisations les plus audacieuses. C'est la pensée des ingénieurs qui, en revanche, y a massivement recours. Si l'on évite de confondre ces deux types de démarches intellectuelles, on évitera de croire que le rapprochement entre sciences et arts pourrait se faire sur l'usage de modèles communs. Le laisser supposer revient en réalité à subordonner l'art comme la science à l'ingénierie.

Quant à « l'expérimentation », on ne peut appliquer ce vocable en un même sens à l'art comme aux sciences. Encore une fois, c'est la visée qui permet d'opérer les distinctions nécessaires. Dans une expérimentation scientifique, le possible est sollicité selon un geste qui s'avère toujours tributaire de ce que la théorie existante permet de déterminer comme appréhendable, c'est-à-dire comme susceptible d'être coordonné au déjà-connu, fût-ce au prix d'une rectification et d'une refonte de ce déjà-connu.

Le travail de l'artiste n'obéit nullement au même déterminisme. Il procède d'un tout autre geste : il s'agit, au contraire, de saisir au vol parmi les possibles celui qui fait ressentir l'impossible de notre condition ! Que ces possibles puissent être suggérés par la science, c'est indéniable. Et tout l'intérêt de la question vient sans aucun doute de ce que les sciences contemporaines ont, plus que leurs devancières, un tel pouvoir de suggestion. Mais, sauf confusion grave, on ne saurait parler « d'expérimentation » dans un cas aussi bien que dans l'autre. Ni les artistes ni les scientifiques n'ont intérêt à ce genre de *quiproquo*.

L'ensemble de ces réflexions suggère pour finir une question sans doute intempesive : le discours d'injonction technologique qui vise l'art, avec ses dogmes épistémologiques et ses extases métaphysiques, ne va-t-il pas à l'encontre de son objectif proclamé : stimuler l'imagina-

* Professeur de philosophie à l'université Denis-Diderot/Paris VII. Expert au Conseil ministériel de la recherche du ministère de la culture.



tion artistique ? Lorsqu'il est dit, non sans pathos, que les artistes *doivent* s'emparer des nouvelles technologies, pour éviter que ne se creuse l'écart entre eux et « notre » monde, n'en vient-on pas à accrédi-ter deux thèses essentielles : que le caractère propre de « notre » monde serait d'être technologique – *ce qui ne va nullement de soi* ; que la fonction de l'art serait de préserver l'harmonie des êtres humains avec leur monde – *ce qui ne va non plus nullement de soi*. Accessoirement, on se demandera s'il ne s'agit pas en définitive de fournir au pouvoir de certains ingénieurs un petit supplément d'âme auquel les artistes seraient invités à apporter leur contribution, moyennant modeste rétribution. On leur fait ainsi régulièrement miroiter qu'un « marché » pourrait s'ouvrir à eux en marge du traditionnel « marché de l'art », si rétrograde comme on sait. Voilà qui vaut bien quelques heures passées à apprendre à programmer ou à choisir son logiciel !

La question philosophique délicate qui se pose ici, en deçà de toute polémique, est celle-ci : l'art doit-il, peut-il sans se renier, avoir une fonction de socialisation ? Cette question fait corps avec le développement de l'art moderne. Les mésaventures du « réalisme socialiste » et de quelques autres écoles à visée de communion esthétique suffiraient à rendre suspecte toute réponse carrément, aveuglément, positive.

La grandeur de l'art n'a-t-elle pas toujours été de faire apparaître la précarité de tout ordre, et de la montrer par son mouvement même ? En quoi sans doute art et pensée scientifique inventive peuvent s'épauler par le biais de la philosophie qui les anime dans la perspective d'un autre monde humain en ce monde même. ■

Dominique Lecourt

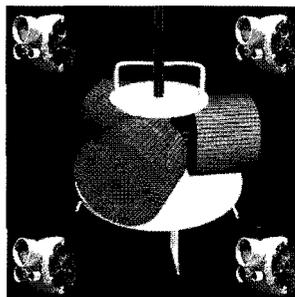
Actualité de la Recherche

Artistes et industriels

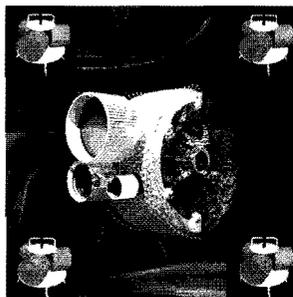
L'association Art 3000, centre international axé sur l'évolution de la création artistique liée à l'intégration des technologies nouvelles, a présenté les 29 et 30 novembre 1995 au Carrousel du Louvre une exposition des dernières créations de son atelier de recherche et de création. Cette exposition se tenait dans le cadre d'UniversSun 95, organisé par Sun Microsystems, constructeur leader des réseaux d'informatique d'entreprise et partenaire officiel de l'Atelier depuis 1993.

Au travers de cette collaboration l'Atelier d'Art 3000 a permis aux artistes d'avoir accès à une technologie avancée notamment dans le domaine de la réalité virtuelle. Pour Sun Microsystems, ce partenariat permet d'avoir une visibilité sur un secteur totalement en friche, celui des arts (l'informatique ayant jusqu'à présent touché de manière significative plutôt le monde des arts appliqués) et lui apporte une image de prestige.

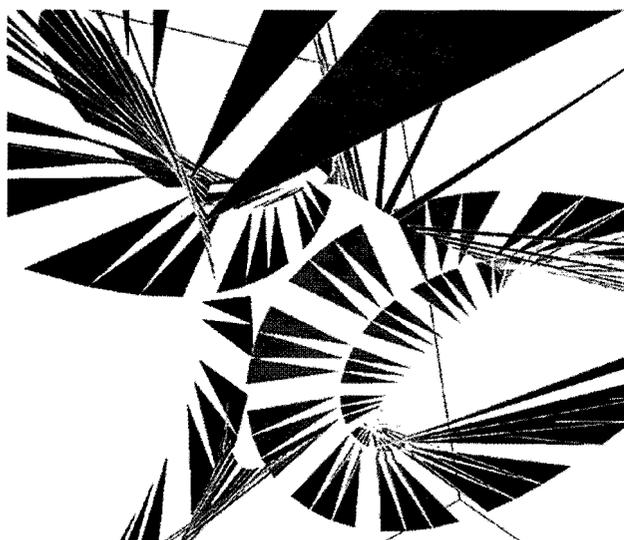
A terme, cette collabora-



Sous l'influence de la broyeuse de Ludovic Duchateau. Images fixes 3D, diptyque, 100x100 cm. 1995.



Objet matérialisé de Ivan Chabanaud. Réalité virtuelle dans un espace clos de 16 m². 1995.



tion doit permettre à l'Atelier d'Art 3000 de favoriser les projets à caractères expérimentaux qui nécessitent des développements spécifiques (créations d'interface, d'outils ou de programmes informatiques).

Les créations exposées : environnements de réalité virtuelle : « Objet matérialisé » de Ivan Chabanaud, « Petit intérieur » de Patrick Garret et « Centre-Lumière-bleu » de Sophie Lavaud ; films images de synthèse : « Venise, étant donné » de Ivan Chabanaud, « De anima » de Sophie Lavaud ; intégraphie : « Petit intérieur » de Patrick Garret ; image fixe : « Sous l'influence de la broyeuse » de Ludovic Duchateau. Un film et un catalogue accompagnent l'exposition qui sera présentée dans plusieurs institutions culturelles au cours de l'année 1996.

Le catalogue de l'exposition est disponible sur demande auprès d'Art 3000.

Château de l'Eglantine 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39 56 14 89. Fax : 39 56 42 37. 3615 Art 3000. art3000@calvanet.calvacom.fr

Parthenay, ville numérisée

par Alain d'Iribarne *

Une ville moyenne européenne à la recherche d'une appropriation sociale des nouvelles technologies de l'information et de la communication...

Parthenay : sous-préfecture des Deux-Sèvres, 11 000 habitants, son marché aux bestiaux, ses festivals – entre autres de jazz ou ludique –... ; ses associations en tous genres... ; ses équipements sportifs et culturels dont la Maison de la culture de Pays et la Médiathèque... ; sa politique de restauration du patrimoine archéologique... ; sa politique sociale et urbaine pour favoriser des intégrations multiples dont celle des handicapés... ; ses jumelages divers...

Les guides et dépliants touristiques ne manquent pas de conjuguer leurs efforts pour vanter les attraits de la « capitale historique du Gâtine » entre Haut et Bas-Poitou, sise à 50 km de Poitiers et, en d'autres temps, étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle¹... Les « grands quotidiens nationaux », à la recherche d'une France profonde qui bouge et qui « crée », la découvrent également²...

L'auteur de ces lignes voudrait rendre compte d'une démarche passionnante dont, on peut l'espérer, les fruits passeront la promesse des fleurs... Elle a commencé en 1993 entre le maire de Parthenay, également député européen, et lui-même dirigeant le département scientifique des sciences de l'homme et de la société du CNRS, lors des travaux préparatoires du 4^e programme-cadre de recherche-développement de l'Union européenne. Ils unirent leurs efforts pour essayer de faire en sorte que les sciences humaines et sociales soient considérées comme des sciences à part entière et non pas comme des ersatz relevant de la littérature ou de l'idéologie... Ils échouèrent largement, les sciences sociales se retrouvant dans un petit programme « socio-économique finalisé », tandis que les sciences humaines passaient aux oubliettes de l'histoire de l'Europe des sciences en train de se construire. Il faut dire que les accueils nationaux ne furent guère meilleurs pour des raisons voisines...

Pourtant, l'enjeu n'était rien moins que de faire accepter ces sciences comme un partenaire plein et entier dans la définition des problématiques des programmes européens de recherche et développement technologique. Il s'agissait en effet de faire admettre qu'au-delà des discours sur les panes de croissance et les destructions d'emplois par les innovations technologiques, ou de ceux qui à l'inverse accordaient aux mêmes innovations tous les mérites de la croissance et des emplois à venir, il existait des « pré-requis » ou des « co-requis » qui méritaient pour le moins d'être pris en compte et problématisés au même titre que tous les développements technologiques ou les systèmes techniques du monde... Ce souci était exprimé avec d'autant plus de force qu'il s'agissait de technologies annoncées comme les plus « porteuses d'avenir », que ce soit les biotechnologies ou les technologies de l'information et de la communication. Une lecture du Livre blanc de l'Union européenne sur la compétitivité, la croissance et l'emploi montrait tout ce qui était attendu du développement de ces deux domaines, tout particulièrement du dernier dont les vertus annoncées dépassaient l'économique et le social pour toucher le culturel et le politique c'est-à-dire les loisirs, l'éducation et la démocratie³.

Le malheur est que l'histoire des sciences et des techniques, au même titre que celle plus vaste des civilisations, nous enseigne que les effets mécaniques des innovations technologiques et techniques sur les systèmes sociaux n'existent pas et que des perspectives autres sont mieux adaptées aux réalités : celles qui mettent en interdépendance « systémique » les phénomènes techniques, économiques, sociaux, politiques, culturels, idéologiques, voire religieux⁴.

Ainsi s'explique pourquoi le député européen et le directeur de département scientifique du CNRS renvoyés par les vicissitudes de l'histoire l'un à sa municipalité et l'autre à ses travaux scientifiques décidèrent de s'associer pour mettre sur pied un projet européen de recherche et développement qui, prenant comme supports les technologies « multimédia interactives en réseau », donnerait dès le départ un rôle important de « définisseur » aux utilisateurs potentiels de ces technologies. Ils furent fortement encouragés en cela par un dirigeant d'un grand groupe hollandais et rencontrèrent un accueil favorable de villes européennes jumelées avec Parthenay.

¹ L'histoire a voulu qu'une des archives importantes de la cathédrale de Compostelle est constituée par un Codex apporté en 1139-40 par le clerc poitevin Aimeri Picaud de Parthenay-le-Vieux. Ce *Liber sancti Jacobi* a été attribué au pontife romain Calixte II (1119-24). André Moisan, *Le Livre de saint Jacques ou « Codex calixtinus » de Compostelle*, Librairie Honoré Champion éditeur, Paris 1992.

² Marie-Pierre Subtil, « Parthenay la mutante », in journal *Le Monde*, 29 décembre 1995, p. 9.

³ Commission des Communautés européennes, « Croissance, compétitivité, emploi. Les défis et les pistes pour entrer dans le XXI^e siècle. » Livre blanc, *Bulletin des Communautés européennes*, supplément 6/93, Luxembourg 1993, 160 p.

⁴ Bertrand Gilles (sous la direction de), *Histoire des techniques*, Gallimard, collection Encyclopédie de la Pléiade, Paris 1978, 1649 p.

* Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail à Aix-en-Provence, membre du Conseil des études du ministère de la culture

Ce projet appelé « villes numérisées », par nature même, ne pouvait être qu'un projet de longue haleine, de l'ordre de 5-6 ans. Aucun financeur n'étant prêt à prendre le risque de s'engager sur une telle durée, celui-ci a été découpé en sous-projets complémentaires, à la fois autonomes et articulés les uns avec les autres. Le projet global « villes numérisées » se retrouve donc dans une perspective « ouverte » à géométrie variable, qui permettra de faire des villes associées dans le projet de véritables plates-formes d'expérimentation sociale de ces technologies et d'accueillir ainsi dans le cadre de sa philosophie générale des projets « gigognes » dont seule la cohérence globale devra être assurée.

La philosophie générale du projet « villes numérisées »

Traditionnellement, les innovations techniques sont guidées par le double jeu des découvertes qui sont faites dans les laboratoires de recherche et par les perspectives économiques attendues des marchés, elles-mêmes définies à partir d'études de marketing industriel : il s'agit d'une combinaison dominante *technological push/market drive*. Dans une telle perspective, les utilisateurs sont des consommateurs régis par des lois individuelles de besoins, les besoins reconnus n'étant que ceux immédiatement solvables.

Dans une telle perspective, un produit nouveau mis sur le marché qui ne rencontre pas l'enthousiasme attendu est considéré comme « mal positionné » par rapport aux besoins, ou alors il est estimé que les conditions d'« appropriation » n'ont pas été convenablement réunies. Deux attitudes apparaissent alors pour limiter les pertes d'investissement : former les utilisateurs pour qu'ils « apprennent l'intérêt de l'usage », travailler le produit ou l'équipement proposé pour en améliorer son « employabilité ». Dans un cas comme dans l'autre, le produit préexiste à l'usage, les dégâts éventuels pouvant être limités par des lancements sur des « marchés tests ».

Cette démarche de marketing industriel est d'autant plus battue en brèche qu'elle concerne des « innovations majeures » et des activités de service. Les deux viennent se renforcer pour créer des incertitudes telles sur les « besoins » qu'on est amené à parler de « marchés potentiels », voire de « marchés virtuels », correspondant à l'idée que les usages possibles ne peuvent être considérés en dehors de l'invention de ces usages par les utilisateurs eux-mêmes qui en deviennent les co-concepteurs dans des « relations de service »⁵.

Une telle vision conduit, du point de vue conceptuel, à prendre délibérément le contre-pied des approches dominantes en engageant les utilisateurs dans un processus de définition de « leurs besoins », pour traduire ces besoins en terme de « fonctionnalités » correspondant à des « cahiers des charges » pour les « équipements techniques », associé à des expérimentations en vraie grandeur de ces équipements techniques pour estimer tant la validité des définitions retenues que celle des usages escomptés, dans des processus itératifs construits autour des « services rendus » par l'usage des équipements et non autour des équipements eux-mêmes.

Ce déplacement conceptuel revient dans la pratique à ancrer profondément la vision prospective des technologies dans les usages sociaux de ces dernières, et donc à retourner en quelque sorte la démarche « marketing » en faisant passer l'utilisateur d'une position passive d'« usager-client » à une position active de « réalisateur-citoyen » dans une perspective de demandes et d'actions beaucoup plus collectives : au stade de l'« usager », l'innovation sociale l'emporte alors sur l'innovation technologique, tout en lui étant intimement liée⁶.

Ainsi s'explique pourquoi les auteurs du projet ont plaidé pour une approche socioculturelle des « autoroutes de l'information », s'appuyant sur des démarches de « co-conception » basée sur du *social pull* et du *public policy drive*, à partir d'une conception de citoyenneté élargie et de processus expérimentaux⁷. Une telle approche suppose une capacité à mobiliser sans artifice le fameux « usager-citoyen » plus souvent considéré comme une bête rare que comme une monnaie courante. Sur un financement de la DG XIII, une exploration rapide de « faisabilité » réalisée sur les trois villes initialement pressenties – Parthenay, Arnedo (Rioja, Espagne), Weinstadt (Bade-Württemberg, Allemagne) – a conduit à la conclusion qu'un tel projet était jouable, les conditions d'une mobilisation élargie des populations paraissant pouvoir être réunies, surtout à Parthenay en raison de son active pratique de « démocratie participative », mais également dans les autres agglomérations, la taille limitée des populations rendant possible une mobilisation de la totalité ou de la quasi-totalité des citoyens dans leur diversité d'expression⁸.

Le projet « Metasa »

Le projet « Metasa »⁹ constitue le projet « pivot » de référence. Il est destiné à servir de point d'ancrage à tous les autres. Sa première phase, d'une durée initiale de 12 mois, bénéficie pour moitié d'un financement de la DG XIII de l'Union européenne dans le cadre du programme des « applications télématiques » et sera réalisée par un consortium constitué de trois ensembles :

- quatre agglomérations de petite taille (moins de 20 000 habitants) constituées par le district de Parthenay, la ville d'Arnedo dans le Rioja (Espagne), les villes de Weinstadt en Bade-Württemberg et de Turgau en Saxe (Allemagne) : elles serviront de plates-formes d'expérimentations ; l'intérêt d'associer la ville de Turgau est d'inclure dans le projet une ville de tradition démocratique différente de celle des autres puisque ayant appartenu à l'ancienne RDA¹⁰ ;
- des chercheurs en sciences sociales venant du CNRS et des universités de Toulouse-le-Mirail, Zaragoza, Stuttgart et probablement Leipzig ;
- un solide groupe d'industriels et de fournisseurs de services privés et publics : France Télécom, Siemens-Nixdorf, Thomson Syseca, Météo France et le CNED (Centre national d'enseignement à distance)¹¹.

Basé sur un processus de recherche et développement en vraie grandeur, le projet s'appuiera sur des analyses approfondies des besoins en information et en communication ressentis par les populations en relation avec

des aspects économiques et de mode de vie, de façon à dégager les types de services qui paraîtraient les mieux adaptés à une satisfaction optimale de ces besoins en relation avec des développements télématiques interactifs. Ces développements devraient pouvoir se faire ensuite par les industriels et les pourvoyeurs de services, certains débouchant sur des projets marchands et d'autres sur des projets plus mixtes.

L'analyse des « besoins des utilisateurs » se fera dans chaque ville en des termes comparables dans leur finalité, en partant de cinq grands domaines d'intérêts économiques et sociaux apparus lors de la recherche de faisabilité : l'administration et la gestion publique, l'éducation et la formation, la santé, l'emploi et la vie hors travail, la culture et le divertissement¹². Ces cinq domaines fonctionneront non comme des domaines spécialisés mais comme des clés d'entrée, des analyseurs qui seront plus ou moins mixés suivant des logiques trans-fonctionnelles, en fonction de la nature des problèmes qui seront considérés comme les plus cruciaux à résoudre (logique de *problem/solving*).

Un des objectifs recherchés sera entre autres de voir les apports que ces multimédias interactifs en réseau pourraient représenter pour des populations vivant dans des agglomérations de petite taille, au regard des services offerts par les seules agglomérations nettement plus grandes et dont l'absence serait vécue comme des manques importants.

Un projet de court terme en guise de « décollage »

La longueur du projet global, son caractère abstrait dans sa phase initiale en l'absence d'implantation concrète d'équipements multimédias interactifs locaux ou en réseau constituaient autant de sources de fragilisation de ce dernier. C'est pourquoi il a été décidé de favoriser une implantation rapide, dans les différentes agglomérations, d'équipements divers appartenant à cette famille générique, de façon à permettre aux populations de s'en saisir, de se familiariser avec leur usage et d'exprimer à travers eux tant leur esprit critique que leur créativité.

Une première initiative a consisté à implanter un BBS (*Bulletin Board System*) à Parthenay, de façon à créer une première expérience d'« agora électronique » locale susceptible de stimuler les échanges locaux. L'étape suivante sera de créer des BBS dans chacune des agglomérations puis de les mettre en réseau via Internet¹³.

Une deuxième initiative soutenue par la DG III de l'Union européenne correspondra à l'implantation de « démonstrateurs » accessibles soit sous forme d'applications à destination d'entreprises petites ou moyennes – y compris les entreprises individuelles –, soit aux individus dans des lieux publics facilement accessibles tels que des banques, des bars ou d'autres lieux permettant des animations par des jeunes.

En ce qui concerne Parthenay, d'autres projets sont en perspective avec le conseil régional de Poitou-Charentes, le ministère de la jeunesse et des sports et – pourquoi pas ? – avec celui de la culture. ■

Alain d'Iribarne

⁵ Eric Langeard et Pierre Eiglier, *La Relation de service et le concept marketing*, IAE, université d'Aix-Marseille III, 1994, multigraphié, 17 p.

⁶ C'est tout simplement ce qu'a confirmé le minitel lors de sa mise en place, les usages « non professionnels » qui se sont le plus rapidement diffusés n'étaient pas ceux qui étaient prévus. Il y a eu en quelque sorte « subversion » par l'usage social de la technologie.

⁷ Alain d'Iribarne, « Pour une approche socioculturelle des autoroutes de l'information », in revue *Transversales, science/culture* n°30, nov-déc. 1994, p. 5 à 8.

⁸ Emmanuel Eveno et Philippe Dugot, *Approche sociale d'une expérimentation multimédia dans des villes européennes*, CIEU, université de Toulouse-le-Mirail/CNRS, juin 1995, multigraphié, 114 p.

⁹ L'acronyme du projet est « METASA » (*Multimedia European Experimental Towns with a Social-Pull Approach*). Pour une

présentation résumée du projet, voir Stéphane Martayan, *Digital Towns*, March 1995, multigraphié, 15 p. Voir également Karine Hervé, *Social and global appropriation of new information and communication technologies by citizen of small european towns*, communication au colloque de Stockholm organisé par l'UE, 8 décembre 1995, 15 p.

¹⁰ Située non loin de Leipzig, la ville de Turgau a été rendue célèbre par le fait que c'est sur son territoire que s'est faite, en 1945, la jonction entre les troupes américaines et soviétiques.

¹¹ Le consortium a été placé sous la responsabilité de Philips. La participation des chercheurs se fait sous l'égide de la Fondation de la Maison des sciences de l'homme, implantée boulevard Raspail à Paris et dont la vocation est de favoriser tant les rapprochements entre les chercheurs dans le monde qu'entre les chercheurs et les entreprises. Du point de vue disciplinaire, les chercheurs sont au carrefour de la sociologie, des

sciences du politique, de la géographie et de l'économie. Ils connaissent bien les problèmes urbains et les questions d'application de l'informatique qui leur sont liées.

¹² Le principe est de mettre sur pied un comité mixte de pilotage pour chacun des grands domaines d'application, chaque comité étant piloté par un couple de représentants techniques et politiques des municipalités et composé d'un large spectre de citoyens – actifs ou non – et de socioprofessionnels de « base ». Le rôle des chercheurs en sciences sociales sera de fonctionner en « personne-ressource » chargée de veiller au bon déroulement du processus d'« expression » et de faciliter l'accès du groupe à des informations dont il estimerait avoir besoin.

¹³ Bien que le mot d'Internet ne soit pas encore apparu à ce stade, il est bien évident que tout ce qui s'y passe ne laisse pas les auteurs de ce projet indifférents, ne serait-ce qu'en raison des nombreux exemples de « vie locale » qui se sont construits aux USA autour de lui. On pourra voir par exemple à ce sujet : R. H. Anderson et alii, *Universal access to E-Mail. Feasibility and societal implications*. Center for Information Revolution Analyses Rand, Santa Monica 1995, 267 p. Voir également ; M. J. Bossy, « L'Internet comme objet d'investigation pour les sciences de l'homme et de la société », in *Le Micro bulletin*, CNRS, n° 60, sept-oct. 1995, p. 72 à 77.

■ **Colloques**

Entretiens du patrimoine

22-24 janvier 1996

Organisés au Palais de Chaillot à Paris par la direction du patrimoine et consacrés cette année au thème « Patrimoine, temps, espace, patrimoine en place, patrimoine déplacé ».

Cette huitième édition des Entretiens du patrimoine sera consacrée aux principes de la préservation et de la conservation du patrimoine *in situ*. Il s'agira :

- de rechercher les fondements historiques de la doctrine de l'*in situ* et la manière dont les termes du débat se sont fixés dans la première moitié du XIX^e siècle, autour de l'œuvre de Quatremère de Quincy ;
- de reconnaître et confronter les questions de doctrine

qu'impliquent la notion de contexte et les solutions mises en œuvre à travers des situations pratiques choisies dans les domaines du patrimoine, des musées et des archives ;

- d'envisager les conséquences du déplacement et de la circulation des œuvres, au regard de la législation communautaire sur les « trésors nationaux » et de la représentation qu'ont les pays européens de leur patrimoine national.

Actes diffusés par les Editions Picard : 82, rue Bonaparte 75006 Paris.

Semaine de la science

22-27 janvier 1996

Organisée par l'Espace Marcel Carné et la Ville de Saint-Michel-sur-Orge. Cinq soirées-débats dont la dernière, le 27 janvier, est consacrée à l'usage social des autoroutes de l'information, avec Yannick Maignien, Pierre Levy, Dominique Nora et Jean-Jérôme Bertolus. Débats animés par A. Spire et D. Leglu.

Contact : Espace Marcel Carné. Place Marcel Carné 91240 Saint-Michel-sur-Orge. Tél. : 69 04 98 33.

La science entre raison et des raisons

31 janvier 1996

Quatrième entretiens de la communication scientifique et technique organisés par l'ASTS autour de deux débats :

- la science est-elle aussi croyance ; animé par Daniel Raichwarg ;
- la science face aux parasciences ; animé par François Capelier.

La science peut-elle, doit-elle, ignorer les croyances et les parasciences ?

Au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche : 1, rue Descartes 75005 Paris. Amphithéâtre Poincaré. Entrée libre.

Contact : ASTS 19, place de l'Argonne 75019 Paris. Tél. : 44 89 82 82.

Forme et contenus des documents : pour une diplomatie des archives scientifiques

9 février 1996

Journée d'étude organisée par Thérèse Charmasson, sur la critique, nécessaire, des archives scientifiques, qu'il s'agisse des cahiers de laboratoire, notes de travail, archives orales ou patrimoine matériel.

De 9h30 à 18 h, salle Painlevé, Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie. CRHST-CSI 75930 Paris cedex 19. Tél. : 40 05 70 00.

■ **Séminaires**

Histoire de la chimie

Séminaires organisés à la Cité des sciences et de l'industrie par le Centre d'histoire et de philosophie des sciences (Paris X) et le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (CRHST/CSI) sous la responsabilité de Bernadette Bensaude-Vincent.

Contact : CRHST. Tél. : 40 05 75 52.

Musiciens, facteurs et théoriciens à la Renaissance

C'est le thème pour l'année 1995 - 1996 du séminaire d'organologie et iconographie musicale organisé par le laboratoire d'organologie et d'iconographie musicale - CNRS/ministère de la culture. Il se tient au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, 209 avenue Jean Jaurès 75019 Paris, salle Maurice Emmanuel, chaque mois, le mercredi de 17h à 19h. Il est ouvert aux étudiants du groupe de formation doctorale « Musique et Musicologie » (université François Rabelais de Tours, ENS Ulm-Jourdan, CNSM de Paris, EPHE de Paris), aux étudiants et chercheurs en organologie et iconographie musicale.

Prochaines séances : 31 janvier, 21 février, 20 mars, 10 avril, 3 mai, 15 mai 1996.

Contact : Monique Rousselle (lundi, mardi, mercredi). Tél. : 44 17 60 94.

Comment écrire l'histoire des techniques ?

Séminaire organisé par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques, à la Cité des sciences et de l'industrie, les mardis, de 9h30 à 11h30, salle Delouvrier, bâtiment Descartes.

Les séances annulées en raison des grèves sont reportées : 23 janvier (Hélène Vérin ; CNRS-ENS), 6 février (Christine Blondel ; CNRS-CRHST), 7 mai (Nelly Oudshoorn, université d'Amsterdam). CRHST-CSI 75930 Paris cedex 19. Tél. : 40 05 70 00.

■ **Formation**

Ecole nationale du patrimoine

Le catalogue 1996 des séminaires et journées d'études de l'Ecole nationale du patrimoine est paru. Contacter la direction des études, service de la formation permanente. 117, bd Saint-Germain 75006 Paris. Tél. : 44 41 16 41. Télécopie : 44 41 16 77.

Directeur de la publication : Stéphane Martin. Chef de la mission de la recherche et de la technologie : Jean-Pierre Dalbéra. Rédaction : Annick Mispelblom. Ministère de la culture : 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01. Tél. : (1) 40 15 80 45. N° de commission paritaire : 1290 AD. ISSN 0765-5991. Conception-réalisation : Callpage/Marté-Christine Gaffory. Photographie : Cicero. Imprimé à l'imprimerie nationale.